

## ANIMAL PERDU

Les propriétaires doivent contacter sans tarder Proanima lors de la disparition de leur animal. Les photos des animaux trouvés seront affichées sur le site web de Proanima. Consultez fréquemment cette page et contactez rapidement l'organisme si vous reconnaissez votre animal. Si après vérification il s'agit de votre animal, l'organisme coordonnera avec vous son retour à la maison.

Tout animal non réclamé sera transféré au refuge central de Boucherville. Un animal ne portant pas d'identification sera mis en adoption après 24h, alors qu'un animal identifié sera gardé 48 heures de plus par Proanima, avant d'être mis en adoption.

## ABANDONNER SON ANIMAL

Abandonner un animal est un geste qui doit être réfléchi et fait en dernier recours. Les citoyens sont invités à contacter Proanima qui leur offrira des solutions concernant leur animal.

## ANIMAUX MORTS OU TROUVÉS

Pour signaler un animal trouvé, blessé ou mort, contactez Proanima qui prendra en charge la situation.

## SIGNALEMENT

Pour signaler un animal menaçant ou qui a mordu, ainsi que pour obtenir de l'information au sujet d'un animal sauvage importun, les citoyens doivent contacter Proanima.

## LE CSRM, C'EST QUOI ?

Le CSRM vise à capturer des chats de colonies, les examiner, les vacciner et les stériliser gratuitement. S'ils sont suffisamment en santé, ils sont ensuite relâchés puis maintenus dans leur habitat grâce à l'appui de citoyens bénévoles appelés *gardiens de colonies*.



Plus d'informations ?  
Visitez [proanima.com](http://proanima.com)

## VOUS AVEZ UNE FERME OU UNE ÉCURIE ?

Proanima propose l'adoption sans frais de chats de ferme afin de leur donner l'espace dont ils ont besoin. L'avantage ? Des chasseurs de rongeurs stérilisés et vaccinés sans aucuns frais!

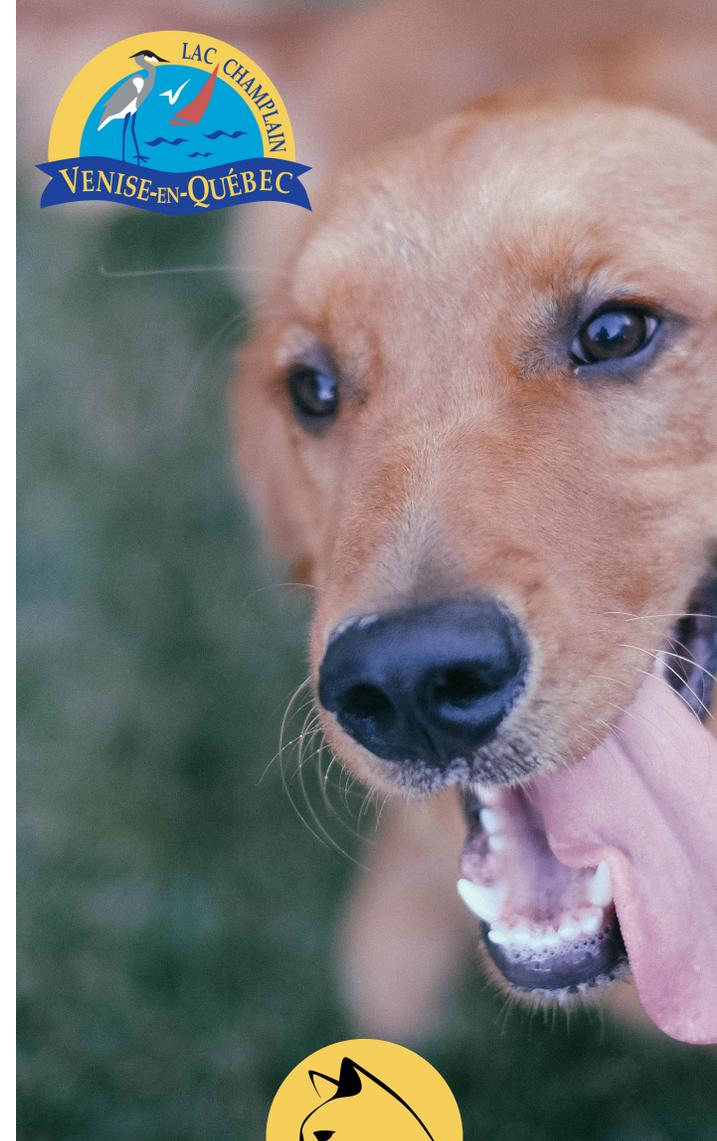
Intéressé ? Contactez Proanima.

## RENSEIGNEMENTS

1470, RUE DE COULOMB  
BOUCHERVILLE QC J4B 7K2  
[info@proanima.com](mailto:info@proanima.com)  
1 833-445-2525



proanima



Règlement et informations  
sur la garde des

# ANIMAUX

VENISE-EN-QUÉBEC



Afin d'améliorer le bien-être animal et la qualité de vie des citoyens de Venise-en-Québec, la municipalité a décidé de s'affilier avec l'organisme Proanima pour la prise en charge de sa gestion animalière, et ce, depuis le 1er juin 2020.

## OBTEINIR UNE LICENCE EN LIGNE

Vous pouvez procéder à l'enregistrement en ligne sur [proanima.com](http://proanima.com) La licence vous sera envoyée par la poste dans un délai de 10 jours.

## OBTEINIR UNE LICENCE EN POINT DE SERVICE

237, 16e Avenue Ouest  
Venise-en-Québec (QC) J0J 2K0  
450 346-4260

## TARIFS

Licence de chien : 15 \$

Licence de chat : gratuite

Pour enregistrer la licence de votre animal :  
[www.proanima.com/fr/nos-services/enregistrer-mon-animal/](http://www.proanima.com/fr/nos-services/enregistrer-mon-animal/)

## DURÉE ET VALIDITÉ

La licence est valide du 1er janvier au 31 décembre et doit être renouvelée tous les ans avant le 1er janvier de l'année suivante. L'animal garde la même médaille pour toute la vie.



## LA LICENCE, UN GESTE RESPONSABLE

Chaque citoyen est responsable d'enregistrer ses chiens et ses chats auprès de Proanima. Grâce à l'information fournie lors de l'enregistrement, on retrouve plus facilement le propriétaire d'un animal égaré, ce qui favorise son retour rapide à la maison. Pour la sécurité de votre animal, assurez-vous qu'il porte sa licence en tout temps. Pour plus de sécurité, faites micropuccer votre animal.

L'enregistrement contribue à financer les services animaliers offerts par la municipalité aux citoyens.

La licence est obligatoire pour tous les chiens et les chats des citoyens. Les chiens et chats doivent porter leur médaille en tout temps, à l'exception d'un chat portant une micropuce.



## LA STÉRILISATION ? UNE EXCELLENTE IDÉE !



La stérilisation des chiens et chats est vivement recommandée. En plus de prévenir les abandons, elle réduit les risques de :

Problèmes de santé - marquage de territoire - fugues et bagarres - portées non désirées.

## QUE FAIRE SI JE DÉMÉNAGE OU SI MON ANIMAL DÉCÈDE ?

Lors d'un déménagement, il est très important de contacter [Proanima](http://Proanima) afin de modifier rapidement votre dossier. Si votre animal est micropuccé, contactez la compagnie de micropuçage pour faire la modification au dossier. Afin de modifier votre adresse ou toute information au sujet de votre animal, contactez [Proanima](http://Proanima) au 1 833 445-2525 poste 0.

## QUE FAIRE SI MON ANIMAL A PERDU SA LICENCE ?

Vous pouvez simplement en commander une nouvelle en ligne sur [proanima.com](http://proanima.com) La licence vous sera envoyée par la poste dans un délai de 10 jours. Vous pouvez aussi vous présenter dans le point de service indiqué ci-contre afin d'obtenir une nouvelle licence.

## QUE FAIRE SI J'AI UN ANIMAL D'ASSISTANCE ?

Les animaux d'assistance doivent être enregistrés par téléphone seulement. Contactez [Proanima](http://Proanima) au 1 833 445-2525.

La licence est gratuite et ne requiert aucun renouvellement. La licence vous sera envoyée par la poste dans un délai de 10 jours.

## NOMBRE D'ANIMAUX PERMIS

Le nombre d'animaux permis par la réglementation par unité d'habitation est de 3 chiens et 3 chats.